

SNUEP Infos N°112

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 20 mars 2009

Intersyndicale de l'Enseignement Professionnel

Appel à la grève le 24 mars Pour la défense de l'enseignement professionnel



La réforme de l'enseignement professionnel imposée par le Ministre Xavier Darcos devrait rentrer en application dès la rentrée 2009. Cette réforme, qui généralise le Baccalauréat en 3 ans et entérine la mort du BEP aura de graves conséquences sur la qualité des formations professionnelles et risque d'exclure un grand nombre de jeunes des formations professionnelles initiales sous statut scolaire.

De jour en jour, les personnels prennent conscience de la réalité de cette réforme qui n'a pour finalité que de récupérer des postes d'enseignants.

Dans les lycées professionnels, la colère monte et dans de nombreuses académies, des établissements se sont mis en grèves pour demander que les moyens soient maintenus afin d'accueillir dans de bonnes conditions les jeunes à la rentrée prochaine.

Les personnels n'acceptent pas les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2009 avec :

- des grilles horaires annualisées sans référence hebdomadaire
- des seuils de dédoublement très insuffisants et mal définis.

Ils refusent :

- des DHG (dotation horaire globale) qui se traduisent dans de très nombreux endroits par des suppressions de postes, l'aggravation des conditions de travail des personnels et d'accueil pour les élèves.
- la suppression de milliers d'emplois dans les deux années à venir (rentrée 2010 et 2011) en raison de la disparition des cursus de formation en 4 ans.
- le recours massif aux heures supplémentaires.

Dans le prolongement de la journée d'action de 19 Mars, nos organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels à participer massivement à la journée de grève du Mardi 24 Mars pour la défense de l'enseignement professionnel.

C'est parce qu'elles font du développement et de la qualité de l'enseignement professionnel un enjeu fondamental pour l'avenir du pays et des jeunes que l'intersyndicale de l'enseignement professionnel appelle à la grève dans tous les établissements dispensant une formation professionnelle initiale, le mardi 24 mars pour :

- Un budget 2009 à la hauteur des exigences, ce qui nécessite notamment de revenir sur les suppressions de postes prévues ;
- Une rénovation de l'enseignement professionnel avec comme axe principal la réussite et l'élévation de la qualification de tous les jeunes, ce qui va de pair avec l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels ;
- Un maintien de la diversité des diplômes et des parcours de l'enseignement professionnel qui fait la spécificité et la richesse de cette voie de formation notamment avec le maintien des sections de BEP et des parcours BEP+BAC en 4 ans ;
- L'arrêt de la généralisation du baccalauréat en 3 ans ;
- La revalorisation de l'ensemble des personnels.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°112

- 1 -



SNUEP-fsu



LYCEES PROFESSIONNELS

allons-nous les laisser faire ?

Généralisation des bacs professionnels 3 ans

Suppression des BEP

Avenir des élèves compromis

Rentrée 2009 sans cadrage national

Dotation horaire toujours insuffisante

Dédoublément à l'appréciation de chaque établissement

Heures supplémentaires

Postes supprimés ...



ça suffit !

mardi 24 mars

APPEL A LA GREVE

LP SEGPA EREA

Le gouvernement a reculé sur les RASED, la réforme des lycées, l'enseignement supérieur. Nous pouvons le faire reculer aussi sur la réforme de l'enseignement professionnel.

Rien n'est impossible ...



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°112

Trois millions dans la rue

Un succès manifeste

Quelques chiffres par académie

En Rhône-Alpes - La manifestation à Lyon (Rhône) a rassemblé jusqu'à 24.000 personnes selon la police, 45.000 selon les syndicats (25.000 à 30.000 le 29 janvier). Signe de l'affluence, une heure après le départ de la tête du cortège, vers 10H30, plus d'un millier de manifestants n'avait toujours pas quitté le point de ralliement.



Le SNUEP-FSU en Ile-de-France étrenne la nouvelle banderole

Dans l'académie de Grenoble - Après un 29/01 historique, le 19 mars 2009, l'histoire se répète :

- Manifestation à Grenoble (10h - 13h30) **60 000 manifestants** annoncés, mobilisation comparable à celle du 29 janvier, de nombreuses entreprises privées ;
- Manifestation à Bourgoin-Jallieu (10h) : 8 000 manifestants (la police annonce 6 000, ce qui est déjà énorme pour cette ville), c'est plus que le 29 janvier (6000) ;
- Manifestation à Roussillon (10h) : **3000** manifestants ;
- Manifestation à Vienne (14h) : **6000** manifestants.

À Orléans-Tours le nombre de manifestants progresse par rapport au 19 janvier.

En Auvergne, quelques chiffres des effectifs des manifs d'hier : une légère progression des manifestants par rapport au 29 janvier.

- Allier - 8000 à Montluçon, - 5000 à Moulins, - 4000 à Vichy ;
- Puy de Dôme - 70 000 à Clermont.



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56

EN BRETAGNE, PLUS DE 190 000 MANIFESTANTS LE 19 MARS - Plus fort que le 29 janvier : la lutte continue !

- Département 22 Côtes d'Armor : Saint-Brieuc -Lannion -Guingamp -Dinan : 35 000 tout confondu
 - Département 29 Finistère : Quimper - 20 000 ; Brest - 25 000 ; Morlaix - 6 500 ; Quimperlé - 5 500
 - Département 35 Ille-et-Vilaine : Rennes - 60 000 ; Redon - 5000 ;
 - Département 56 Morbihan : Lorient - 35 000 ; Pontivy - 3 000 ; Vannes - 7 000 ;
- Soit un total de **plus 192 500 manifestants dans les rues bretonnes** (rappel, le 29 janvier nous étions 160 000)

Académie de Montpellier

HERAULT – Béziers : 5 000 manifestants – Montpellier : 40 000 à 50 000 manifestants
PYRENEES ORIENTALES – Perpignan : 30 000 manifestants
AUDE – Narbonne : plus de 9 000 manifestants, la mobilisation s'accroît – Carcassonne : de 7000 à 10 000 manifestants, la mobilisation monte d'un cran
GARD – Nîmes : 35 000 manifestants – Bagnols sur Cèze : 500 manifestants – Alès : 5 000 manifestants
LOZERE – Mende : 2 500 manifestants

Ile-de-France : 350 000 manifestant-es à Paris

Deux cortèges extrêmement fournis en parallèle (la CGT d'un côté et la FSU de l'autre avec Sud...) sont partis de la place de la République et se sont rejoint place de la nation. Le SNUEP-FSU avait sorti le ballon et la nouvelle banderole (qui a eu beaucoup de succès, du coup les gens posaient des questions), les drapeaux, les autocollants et bien sûr le tract d'appel à la manif du 24 mars.



Banderole de tête de la FSU Ile-de-France



Formation et recrutement des enseignants : Des évolutions qui prennent en compte les mobilisations

Paris, le 20 mars 2009

La détermination des personnels des universités, de la recherche, du primaire et du secondaire, réaffichée par la participation massive aux grèves et manifestations du 19 mars, les prises de position fermes de la FSU « *d'abandon du dispositif actuel et d'ouverture de négociations pour une autre réforme* », de ses syndicats nationaux et d'autres organisations, semblent avoir des retombées sur les positions du gouvernement.

Le ministre de l'Éducation Nationale, dans une adresse aux organisations syndicales, précise un certain nombre de points qui infléchissent sensiblement les projets connus jusqu'ici en matière de « mastérisation ».

Pour l'année universitaire 2009-2010, le maintien des concours dans leur forme actuelle, va permettre aux étudiants d'y voir plus clair et donne du temps pour construire un nouveau dispositif. Les propositions nouvelles apportées sur les conditions d'inscription en formation et aux concours, la formation, les concours et les droits ouverts par la réussite ou la présence à ceux-ci, constituent des pistes de travail à approfondir. Des éléments auront à être précisés (quid des candidats ayant déjà présenté un concours mais ne s'étant pas présenté en 2009 ? retombées sur le nombre de stagiaires enseignant à la rentrée 2010 ? ...).

Pour l'horizon 2011, le ministre semble travailler maintenant sur un dispositif beaucoup plus ouvert tant dans la conception de la formation des enseignants que dans l'articulation de celle-ci avec les concours, dont les modalités et la temporalité restent pour partie à construire. Le ministre reconnaît notamment qu'une formation est nécessaire après l'admission au concours, qu'elle ne peut se limiter à un simple compagnonnage et que les étudiants en master ne peuvent être utilisés comme des moyens de remplacement ou de compensation des décharges de directeur d'école. Il réaffirme que le recrutement des enseignants et CPE se fera par concours et annonce l'ouverture d'une réflexion sur les emplois réservés d'assistants d'éducation. Par ailleurs, le ministre précise pour la première fois que la

revalorisation devra concerner l'ensemble des personnels.

Toutefois, ces annonces restent insuffisantes sur d'autres points : décharge de service pour les stagiaires trop faible, absence de réels pré-recrutements, flou sur le contenu de la formation de l'année de stagiaire, absence de référence aux IUFM...

La FSU et ses syndicats entendent poursuivre la mobilisation notamment dans l'action du 24 mars et ils continueront à intervenir auprès des ministères pour faire prendre en compte leurs demandes pour la formation des maîtres, notamment :

- Une année de stage, après le recrutement, qui soit une véritable année de formation en alternance et d'entrée progressive dans le métier, avec mi-temps en responsabilité et mi-temps en formation.
- Des pré-recrutements qui permettent de prendre en compte l'allongement du nombre d'années d'études.
- L'articulation master/concours.
- Une conception des masters à venir inscrivant ceux-ci dans les objectifs scientifiques et professionnels de ce niveau de formation.
- Des stages avant le recrutement centrés sur la formation des candidats.
- La préservation du potentiel de formation des enseignants avec maintien d'IUFM rénovés adossés à la recherche en éducation.
- Une programmation pluriannuelle des recrutements avec un nombre de postes correspondant aux besoins.
- La mise en place de dispositifs particuliers pour permettre aux enseignements professionnels de bénéficier d'une augmentation du niveau de formation et d'un recrutement par concours national.

Les nouvelles propositions apparaissent comme un infléchissement réel du dossier. Elles devraient permettre d'engager des discussions sur une nouvelle formation des enseignants, ce qui nécessite l'ouverture de réelles négociations, associant les différents ministères concernés.

La FSU et ses syndicats informeront les personnels et mèneront le débat avec eux pour prendre en compte leurs appréciations et propositions. Il est indispensable qu'au delà du dossier formation des maîtres, le gouvernement réponde à l'ensemble des revendications des personnels de l'Université et de la Recherche largement portées par les syndicats de la FSU concernés. Ceux-ci poursuivront les mobilisations pour ce faire et en particulier le 24 mars.



Toute l'info sur www.snuelp.com
Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuelp.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°112

Vers un 1er mai UNITAIRE

La mobilisation du 19 mars 2009 a connu une ampleur incontestable, tant par le nombre de grévistes, du privé comme du public, que par le nombre de manifestants qui se sont retrouvés pour redire haut et fort qu'ils n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Le gouvernement et le patronat doivent entendre ce que disent les salariés et répondre aux propositions de l'intersyndicale. Les revendications en matière d'emploi dans le privé comme dans le public, de pouvoir d'achat et de relance économique, de garanties collectives, de services publics et de réglementation de la sphère financière qui s'étaient déjà exprimées le 29 janvier sont encore plus d'actualité aujourd'hui face à l'aggravation de la crise et de ses conséquences.

Le gouvernement s'entête à justifier des mesures comme le bouclier fiscal ou la défiscalisation des heures supplémentaires, alors même qu'elles aggravent les injustices et sont contre-productives face au développement du chômage. Il persiste dans sa politique de suppression d'emplois publics. Des entreprises continuent à privilégier la rentabilité financière et à utiliser la crise pour accélérer des restructurations. Les suppressions d'emplois qui s'enchaînent renforcent l'inquiétude des salariés pour leur avenir et rendent légitime leur colère.

Face aux intransigeances gouvernementale et patronale, les organisations syndicales décident, sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier, de rechercher les modalités les plus adaptées pour donner encore plus d'efficacité aux prochaines mobilisations.

Dans ce contexte, elles mettent notamment en débat l'étape importante que constitue le 1er mai. Elles se retrouveront le 30 mars pour décider, en particulier, des prolongements au 29 janvier et au 19 mars.

D'ores et déjà, elles interpellent patronat et gouvernement pour que s'engagent sans délai les négociations et concertations indispensables.

A l'occasion du G20, elles rappellent leurs exigences de nouvelles régulations financières et sociales internationales contenues dans leur plateforme du 5 janvier 2009 et exigent du Président de la République qu'il agisse en ce sens.

Les organisations syndicales réaffirment leur détermination à soutenir de toutes les manières possibles les salariés avec leurs syndicats engagés dans des actions. Elles appellent leurs organisations à amplifier les mobilisations et les initiatives.

Nos organisations syndicales se retrouvent pleinement dans la déclaration commune interprofessionnelle du 9 février 2009 au soir. Après l'intervention du Président de la République, elles constatent également « que les réponses apportées restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009 ».

S'agissant plus précisément de la Fonction Publique, aucune des revendications des personnels n'a été prise en compte. Au contraire le Président de la République a cherché à opposer public et privé.

Nos organisations s'inscrivent résolument dans la décision d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle pour le 19 mars prochain. Dans la perspective de la rencontre du 18 février 2009 et du nouveau rendez-vous unitaire du 23 février 2009, elles appellent d'ores et déjà les syndicats et les personnels à préparer cette journée de mobilisation, y compris par la grève et les manifestations, comme modalités d'actions

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Dans le même état d'esprit que celui exprimé par l'intersyndicale interprofessionnelle, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique appellent à poursuivre et développer les mobilisations dans les différents secteurs. Elles apportent leur soutien aux revendications des organisations syndicales de la Fonction Publique dans les DOM.

